Nations Unies S/PV.4039 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4039e séance

Vendredi 27 août 1999, à 15 h 15

New York

Président :	M. Andjaba	(Namibie)
Membres :	Argentine	M. Petrella
	Bahreïn	M. Buallay
	Brésil	M. Moura
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Shen Guofang
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Doutriaux
	Gabon	M. Dangue Réwaka
	Gambie	M. Jagne
	Malaisie	M. Hasmy
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Richmond
	Slovénie	M. Žvogar

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

99-85709 (F)

La séance est reprise à 15 h 15.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ce débat public du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan est opportun et ma délégation vous remercie, Monsieur le Président, de l'avoir organisé. Nous espérons que ce débat permettra à la communauté internationale d'accorder une attention accrue à cette question alors que ce conflit semble plus complexe que jamais.

Il est clair que la guerre civile en Afghanistan est l'un des conflits les plus tragiques et les plus dévastateurs dans l'histoire des conflits dans le monde. Vingt ans de guerre sanglante ont dévasté le pays sans qu'aucun signe n'annonce la fin prochaine du conflit. Il y a eu toutefois des faits positifs récents qui ont incité la communauté internationale à considérer que l'issue était proche. Mais il s'agissait de faux espoirs qui ne permettent pas au peuple afghan épuisé de voir la lumière.

Comme d'autres amis de l'Afghanistan, la Malaisie est vivement attristée par la situation dans ce pays frère et le sort de son peuple. Elle pense qu'une paix durable ne peut y être instaurée que par des moyens politiques et non militaires. Elle appuie donc les efforts visant un règlement politique du conflit par le dialogue et la formation d'un gouvernement à base large qui prendrait en compte les intérêts des divers groupes ethniques et religieux de l'Afghanistan. Malheureusement, ce qui s'est fermement installé dans ce pays est un cercle infernal de violence et de conflits où l'incapacité des factions afghanes à se mettre d'accord est la cause et la conséquence de l'ingérence des acteurs extérieurs dans les affaires intérieures du pays.

La guerre qui se poursuit en Afghanistan a beaucoup coûté à son peuple et rend le pays exsangue. Avec ses ressources limitées canalisées vers la guerre, le pays est devenu un désert économique, avec des conséquences terribles pour son peuple endurant. Le prix en souffrances pour le peuple, notamment pour la génération de jeunes Afghans, est énorme et on ne pourra y remédier que lorsque le bruit des armes aura cessé. En attendant, alors que tout développement économique est paralysé et que les problèmes socioéconomiques demeurent sans solution, une nouvelle génération grandit, et ne connaît que les armes tout en ignorant le sens de la vie dans un État de paix.

Au-delà des blessures émotionnelles subies par le peuple afghan, la guerre a également affecté physiquement le pays. Des sols ont été ensemencés non pas avec des graines qui apportent des récoltes, mais avec des mines qui apportent la mort, et qui ont mutilé et tué tant de gens. Ces problèmes sont rendus plus complexes par d'autres fléaux, dont les effets pernicieux des drogues, les armes et la violence, l'utilisation des enfants soldats, et une population dépendant des dons d'organisations à vocation humanitaire — peut être pour de nombreuses années. Outre ces problèmes, il y a les effets catastrophiques des déplacements de population à l'intérieur du pays, dus à la guerre, et qui aggravent encore la situation humanitaire déjà préoccupante.

Ce qui est évident pour beaucoup, sauf pour les parties afghanes, c'est que ce conflit ne peut certainement pas être réglé militairement. Les gains militaires obtenus sur le terrain sont provisoires et seront remis en cause. L'histoire de l'Afghanistan présente et passée le montre d'abondance et les factions afghanes devraient en tenir sérieusement compte pour éviter à leur peuple plus de souffrances. Après tant d'années, il faut tirer les leçons qui s'imposent. Il est clair que la solution pour la paix en Afghanistan se trouve à la table des négociations et non sur le champ de bataille. Toutes les parties afghanes devraient accepter cette réalité. Elles doivent dépasser leurs intérêts étroits et renoncer à cette vaine quête d'une victoire militaire finale qui est illusoire et ne verra pas le jour.

La communauté internationale doit continuer de jouer un rôle constructif en exerçant une influence positive sur le processus et en encourageant le dialogue entre les parties en Afghanistan; les parties extérieures doivent s'abstenir de toute ingérence. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra y avoir des perspectives de paix durable dans cet infortuné pays.

La signature de la Déclaration de Tachkent a beaucoup contribué à la recherche d'une paix durable en Afghanistan. Les principes y figurant sont louables et ont été bien accueillis par la communauté internationale et le Conseil. Malheureusement, la reprise des hostilités immédiatement après a suscité des doutes quant à la valeur d'un document énonçant de nobles principes mais qui se heurte à l'absence de volonté politique pour les appliquer. La résurgence des combats pose la question de l'utilité du groupe «six plus deux». La poursuite du conflit, avec la participation d'éléments extérieurs, fait peu de cas de la Déclaration de Tachkent. Il est très décevant et déplorable qu'en dépit des déclarations du groupe «six plus deux» quant à la non-fourniture d'un appui militaire aux parties afghanes et à la non-utilisation de leur territoire à cette fin, l'entrée de matériel de guerre massif a exacerbé la situation du conflit afghan.

En raison de l'influence de ses membres, le groupe a été considéré, lors de sa création, comme un élément appréciable dans la quête d'une solution politique au conflit

afghan, susceptible d'être appuyé au plan international. En dépit de ses insuffisances, le groupe «six plus deux» reste une instance utile du processus de paix et devrait être soutenu par la communauté internationale et le Conseil. Les membres du groupe devraient surmonter leurs divergences et souscrire aux importants principes qu'ils ont signés à Tachkent de crainte que le groupe difficilement mis en place ne devienne inutile. Une autre formule, comme mentionné par le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, ou une nouvelle stratégie pourraient s'avérer utiles pour faire avancer le processus de paix.

Le rôle des Nations Unies, notamment du Secrétaire général et de son Envoyé spécial, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, doit être reconnu et fermement appuyé par la communauté internationale. Ma délégation souhaite un prompt rétablissement à l'Ambassadeur Brahimi.

En cette phase cruciale, le rôle stimulant de l'ONU en vue d'un règlement politique est encore plus important et mérite d'être soutenu.

Il reste qu'avec les meilleures intentions, la communauté internationale ne peut que jouer un rôle d'appui dans ce processus. Les parties en désaccord en Afghanistan devraient reconnaître que la quête de la paix doit commencer et finir avec elles. Un processus de paix crédible devra commencer par un cessez-le-feu, suivi de l'initiation d'un dialogue entre les belligérants en vue d'un objectif commun, celui d'une réconciliation nationale authentique et de la mise en place d'un gouvernement à large base, multiethnique et représentatif.

Une telle solution doit être recherchée par les parties afghanes au conflit et appuyée par le peuple afghan. Elle ne peut ni ne doit être imposée de l'extérieur car toute paix n'ayant pas le soutien des parties et de leurs sympathisants ne durera pas. Si l'Afghanistan doit continuer d'exister en tant qu'État souverain et ne pas être le théâtre d'une lutte sans fin pour le pouvoir, il faut que son peuple fier saisisse cette occasion et s'engage sur la voie de l'unité et de la réconciliation nationale.

Il est très regrettable, aux yeux de ma délégation, qu'une année après le meurtre à Mazar-e-Sharif de diplomates iraniens et d'un journaliste, l'incident reste non éclairci en dépit de l'engagement des dirigeants taliban à investiguer et à appuyer une enquête internationale sur les circonstances du meurtre des Iraniens. Il est impératif que la communauté internationale continue de demander une enquête approfondie sur l'incident afin que les auteurs du crime soient poursuivis.

Alors que la guerre en Afghanistan est surtout un conflit interne, sa poursuite durant plus de 20 ans est due, dans une mesure non négligeable, au rôle joué par des acteurs extérieurs. Il faudrait que la communauté internationale et le Conseil exercent leur influence sur toutes les parties concernées afin que la paix et la stabilité puissent revenir sur cette terre troublée.

M. Dangue Réwaka (Gabon) : Monsieur le Président, alors que la communauté internationale s'attendait à ce que la réunion de haut niveau tenue à Tachkent en juillet 1999 allait favoriser le règlement par des moyens pacifiques du conflit qui déchire l'Afghanistan depuis plusieurs années, force est de constater qu'au cours du même mois, les parties rivales afghanes se sont au contraire engagées dans une logique de guerre, donnant à penser qu'elles préféraient l'option militaire à la solution politique.

Or, en matière de règlement de conflit, l'expérience a montré, et s'agissant particulièrement de l'Afghanistan, qu'une paix durable ne peut être obtenue par les armes. C'est fort de ce constat que le Gabon invite les parties afghanes à observer un cessez-le-feu et à reprendre, dès que possible, le dialogue, seul moyen pouvant permettre la réconciliation nationale et le retour de la paix dans ce pays.

C'est dans cet esprit que nous saluons et soutenons les efforts déployés par le groupe «six plus deux», le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et son Représentant spécial pour l'Afghanistan, et les encourageons à persévérer dans cette voie. Certes la résolution du conflit incombe au premier chef aux Afghans eux-mêmes, mais il n'en demeure pas moins que les pays voisins pourraient apporter une contribution appréciable en appelant les diverses parties à régler leur différend par les moyens pacifiques.

Un autre sujet de préoccupation, qui est d'ailleurs la résultante du recours aux moyens militaires, est la grave situation humanitaire dont sont victimes les populations afghanes. De sources concordantes — et l'exposé que M. Prendergast, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques nous a fait ce matin sur la situation en Afghanistan en est une autre illustration —, il en ressort que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont déplacés et manquent du minimum vital, tandis que d'autres vivent en situation de réfugiés dans les pays voisins.

À cet effet, nous demandons à toutes les parties afghanes de se conformer aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme, au droit international humanitaire, et de veiller à ce que leur territoire ne serve pas de base au terrorisme international. Par ailleurs, nous

les invitons à permettre au personnel des organisations humanitaires d'accéder librement aux populations nécessiteuses et à assurer la sécurité de ce personnel. Continuer à priver ces femmes et ces enfants des conditions de vie acceptables serait, de la part des parties afghanes, une décision lourde de conséquences que la communauté internationale aurait du mal à accepter.

M. Jagne (Gambie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie une fois de plus d'avoir organisé ce débat public sur la situation en Afghanistan. Ma délégation fait partie de celles qui ont, les premières, appuyé l'idée lorsqu'elle a été avancée par l'un de nos collègues. Nous l'avons fait, convaincus qu'en organisant un débat public, en mettant toutes les cartes sur la table, en permettant à tout le monde de s'exprimer, et dans un effort international concerté, nous serions en mesure, à condition que la volonté politique existe, de trouver une solution durable au rébus afghan. Une solution à l'imbroglio afghan continue d'échapper à la communauté internationale et ce depuis trop longtemps. Ce pays plongé dans la guerre a eu une histoire très mouvementée. Malheureusement, il n'y a pas de fin en vue pour ce conflit prolongé.

Ma délégation est sincèrement convaincue que le processus «six plus deux» constitue le cadre le plus approprié pour faire face à cette crise. Tant que toutes les parties concernées ne sont pas disposées à agir de concert, le cercle vicieux de la violence l'emportera et toute la région restera inexorablement enlisée dans le bourbier afghan.

Dans cette situation de quasi-paralysie, le Conseil de sécurité doit faire preuve d'ingéniosité et rechercher une nouvelle approche pour résoudre la crise afghane. Nous ne sous-estimons certainement pas la complexité de la situation, mais nous estimons que les problèmes politiques sous-jacents doivent être réglés en premier.

Lorsque cela sera fait, un climat permettant d'aborder efficacement d'autres questions pourra s'instaurer, telles que les violations des droits de l'homme, le terrorisme et les drogues illicites, pour n'en mentionner que quelques-unes. C'est la raison pour laquelle ma délégation accorde une très grande importance au processus «six plus deux», et qu'elle demande à toutes les parties de revenir sans tarder à la table des négociations. Cela sert les meilleurs intérêts non seulement de toute la population afghane, mais également de toutes les autres parties concernées. Une solution militaire ne doit même pas être envisagée bien que la réalité sur le terrain soit tout autre.

Le principal défi que doit relever le Conseil de sécurité aujourd'hui consiste à persuader les parties de revenir à la table des négociations et, lorsque nous aurons réussi à les en convaincre, de négocier en toute bonne foi. Nous n'y parviendrons que si nous cessons de marginaliser, de contourner ou de diaboliser telle ou telle faction, car, ce faisant, nous n'aidons absolument en rien le processus. Cela ne fait que retarder les choses, et Dieu sait combien d'années de retard nous avons pris.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'emblée permis de remercier le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, qui, comme à l'accoutumée, nous a fait ce matin un exposé extrêmement intéressant. Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance et tout notre appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Brahimi, des efforts inlassables qu'il a déployés pour ramener une lueur d'espoir et de paix au peuple afghan. Nous nous associons aux autres orateurs pour lui exprimer nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Monsieur le Président, la délégation slovène vous remercie d'avoir bien voulu organiser ce débat public sur la situation en Afghanistan. Les problèmes à traiter aujourd'hui sont très graves et même alarmants, et méritent de la part du Conseil de sécurité la plus grande attention. Ces problèmes ne sont pas pour autant nouveaux. Ils caractérisent le triste état des choses en Afghanistan depuis bien trop longtemps. Il semblerait que la communauté internationale et le Conseil de sécurité aient véritablement été depuis de nombreuses années dans l'incapacité de trouver les actions adéquates à engager. Dans le même temps, il est clair que l'on ne saurait qualifier la situation en Afghanistan de situation purement interne à l'État. Bien au contraire, cette situation est née il y a près de 20 ans d'un problème essentiellement international et il en est toujours ainsi aujourd'hui.

Le caractère international et apparemment insoluble de la situation en Afghanistan nécessite un effort intensif de la part des Nations Unies, et plus particulièrement du Conseil de sécurité, auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est donc tout à fait approprié que se tienne aujourd'hui ce débat d'orientation ouvert à tous les États Membres de l'ONU. Nous espérons que les résultats du débat d'aujourd'hui donneront tout son sens à la notion de débat public d'orientation, que le Conseil de sécurité devrait organiser aussi souvent que nécessaire.

La situation générale en Afghanistan à l'heure actuelle est effroyable. Le conflit militaire se poursuit et acquiert des

dimensions nouvelles, ce qui place le peuple afghan dans une situation humanitaire affreuse. Les mises en garde du Secrétaire général, du Conseil de sécurité et d'autres intervenants selon lesquelles il ne saurait y avoir de solution militaire et qu'il fallait recourir à des moyens pacifiques n'ont pas toujours été entendues. Fidèles à la tradition déplorable d'un cycle vicieux annuel de reprise des combats, les Taliban ont une nouvelle fois méconnu les efforts de la communauté internationale destinés à ramener la paix en Afghanistan et ont lancé leur offensive militaire de l'été. En plus des effets déstabilisateurs de la situation, des informations alarmantes font état de la participation aux combats de milliers de ressortissants de pays autres que l'Afghanistan. Nous sommes en outre préoccupés par les informations récentes faisant état de la participation au conflit d'étudiants, de moins de 14 ans pour certains, qui ont été recrutés en prévision d'une nouvelle offensive.

Au cours de la première semaine seulement, l'offensive a provoqué le déplacement de 100 000 à 140 000 personnes. En outre, 40 000 personnes ont été déplacées de force à Kaboul et Jalalabad, et à cet égard on a eu recours à la pratique inacceptable consistant à séparer les hommes des femmes et des enfants. Nous sommes profondément préoccupés par les informations constantes faisant état de violations généralisées des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'état actuel du conflit militaire est une prolongation de la situation de l'année dernière qui a engendré des conditions humanitaires extrêmement graves. Le massacre de Mazar-e-Sharif, à la suite de la prise de cette ville par les Taliban en août 1998, s'est soldé par la mort de plus de 5 000 personnes. Il est extrêmement inquiétant de voir que la méthode de nettoyage ethnique instituée l'année dernière semble persister. Les conditions permettant d'enquêter sur les massacres survenus l'année dernière n'ont pas été réunies et l'effet préventif d'une telle enquête a été mis en échec. L'enquête sur l'assassinat de diplomates iraniens à Mazar-e-Sharif, qui avait été fermement condamné par le Conseil de sécurité et par l'ensemble de la communauté internationale, n'a toujours pas progressé de façon sensible.

La situation en Afghanistan est encore aggravée par la production organisée de drogues et le trafic de drogues et par l'asile accordé au terrorisme international. Des informations nombreuses et crédibles ont établi la responsabilité des Taliban dans les fléaux sociaux, humanitaires et politiques qui ont des incidences dangereuses allant bien au-delà des frontières de l'Afghanistan.

Dans l'effort engagé pour contribuer à la recherche d'une solution à la situation en Afghanistan, le Conseil de sécurité a établi les principes politiques pertinents, notamment le principe le plus important selon lequel il n'y a pas de solution militaire à cette situation. En outre, le Conseil a donné son appui au groupe «six plus deux» qu'il considère comme un mécanisme diplomatique essentiel conçu pour dégager l'accord politique nécessaire entre toutes les parties intéressées. Il est regrettable que le principe d'une solution pacifique n'ait toujours pas été respecté et que le mécanisme «six plus deux» n'ait toujours pas abouti. En outre, la crédibilité de ce mécanisme a été gravement entamée en juillet dernier après la réunion de haut niveau du groupe «six plus deux», tenue à Tachkent, et à laquelle ont également pris part le Front uni et les Taliban. Il semble que, parallèlement, des préparatifs étaient en cours pour les actions militaires qui ont suivi en Afghanistan.

Quelle orientation peut-on envisager aujourd'hui pour la future recherche de la paix? Il y a, à notre avis, quatre grandes leçons à tirer du passé, qui devraient guider la prise de décisions pour l'avenir.

Premièrement, la désunion et les brèches de plus en plus grandes dans l'action du groupe «six plus deux» ne discréditent pas les principes que ce mécanisme est censé appliquer. Bien au contraire, la notion selon laquelle il ne peut y avoir de solution militaire en Afghanistan et le principe selon lequel la paix doit être rétablie par des moyens pacifiques conservent toute leur validité aujourd'hui comme hier.

Deuxièmement, l'élément clef pour mettre fin à la tragédie afghane réside dans une résolution de ses aspects extérieurs. Le conflit en Afghanistan est perpétué par la persistance d'une ingérence étrangère sous la forme d'un appui politique et particulièrement militaire qui est apporté activement aux parties afghanes par la fourniture d'armes, de munitions et d'autres matériels de guerre, ainsi que de personnel militaire. Nous demandons à tous les intéressés de s'abstenir de telles pratiques à l'avenir.

Troisièmement, les victoires militaires des Taliban ne sauraient par elles-même constituer la base légitime d'un gouvernement. En l'absence de la légitimité minimale de pouvoir dans toutes les parties de l'Afghanistan, il ne peut y avoir de garantie à long terme d'efficacité du gouvernement dans ce pays. La légitimité nécessaire doit comporter un respect des normes fondamentales du droit international, notamment du droit humanitaire et des droits de l'homme. Tout nouveau gouvernement aspirant à une reconnaissance internationale doit en être conscient.

Quatrièmement, les effets déstabilisateurs de la situation en Afghanistan et dans son environnement immédiat et plus large doivent être évalués avec précision et de façon responsable. Les effets politiques immédiats de la poursuite d'une guerre qui touche les voisins de l'Afghanistan sont suffisamment graves. Mais, il faut également examiner les effets du cancer que sont le trafic de drogues et le terrorisme, qui déstabilisent l'ensemble de la région et au-delà.

La situation en Afghanistan reste tragique et ses répercussions plus larges deviennent de plus en plus dangereuses. Les conditions politiques et conceptuelles essentielles d'une solution pacifique sont déjà connues. Notre délégation pense que la présente séance du Conseil de sécurité devrait traduire la volonté de la communauté internationale d'insister sur ces conditions dans l'effort visant à contribuer à trouver une solution à la situation en Afghanistan.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, de son exposé complet, qui nous a bien montré la gravité de la situation en Afghanistan. Je voudrais également féliciter l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, qui a fait un travail remarquable. Comme les orateurs précédents, ma délégation lui adresse tous ses voeux de prompt rétablissement. Le rapport de M. Brahimi fait ressortir la nécessité d'une action sérieuse de la part de la communauté internationale.

Ma délégation remercie le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan de sa présence ici aujourd'hui.

En ce moment critique, le Brésil se déclare une nouvelle fois préoccupé par le conflit prolongé en Afghanistan et les possibilités de déstabilisation qui en résultent pour toute la région.

La reprise des actions militaires cet été est inquiétante étant donné la situation humanitaire de plus en plus sinistre. Des milliers de civils innocents sont chassés de leurs foyers et des preuves attestent de plus en plus des violations généralisées des droits de l'homme.

En outre, les nombreuses informations qui font état de violations des droits de l'homme et du recrutement d'enfants soldats nous préoccupent vivement. Nous estimons qu'il ne peut y avoir de solution militaire à cette situation. Ce n'est que par des moyens pacifiques qu'il sera possible de régler ce conflit. Il est indéniable que le mouvement des Taliban est particulièrement responsable de la détérioration de la situation en Afghanistan. Nous appelons ses dirigeants à reprendre la voie du dialogue.

Il est donc regrettable que l'effort considérable engagé par la communauté internationale pour parvenir à un règlement durable n'ait pas donné les résultats voulus.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une reprise des initiatives diplomatiques, nous continuons de penser que le sens général de la Déclaration adoptée à la réunion de Tachkent le mois dernier par le groupe «six plus deux» montre la voie à suivre et constitue donc le meilleur espoir d'une paix durable.

À cette fin, il est tout aussi important que cessent toutes les formes d'ingérence étrangère en Afghanistan. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'ouvrir la voie vers la réconciliation et la création en Afghanistan d'un gouvernement véritablement multiethnique et démocratique, qui apportera la paix, la tolérance et l'espoir à son peuple déchiré par la guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Namibie.

À l'instar des autres orateurs, je souhaite remercier le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, de l'exposé excellent et exhaustif qu'il nous a présenté. Cet exposé a été tout à fait opportun, et il ne pourra qu'aider le Conseil à faire son travail dans le cadre de son mandat général. Je saisis également cette occasion pour exprimer à l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi nos voeux de prompt rétablissement.

La persistance, et l'on pourrait dire l'escalade, de la guerre en Afghanistan préoccupe profondément ma délégation. Nous sommes particulièrement consternés face aux souffrances qu'endure depuis si longtemps la population civile.

Les informations récentes font état d'une dégradation dramatique de la situation humanitaire en raison de la guerre et ceci devrait inciter les belligérants à cesser immédiatement les hostilités et à revenir à la table des négociations, sous les auspices des Nations Unies. Les informations faisant état de déplacements forcés de civils et de violations persistantes des droits fondamentaux des femmes et des enfants nous semblent particulièrement inquiétantes et nous demandons à leurs auteurs de cesser immédiatement ces pratiques et de respecter les normes internationales en la matière.

Ma délégation ne croit pas que le problème afghan puisse être complètement résolu par la guerre. À cet égard, nous convenons qu'une solution permanente et une paix

durable ne sauraient être trouvées que par la reprise des négociations visant à aplanir les divergences et à mettre en place un gouvernement reposant sur une large assise et pleinement représentatif qui soit acceptable pour tout le peuple afghan.

Nous saluons donc le travail fait par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Brahimi, et par la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, pour parvenir à la paix et faciliter la réconciliation et la reconstruction nationales. À l'appui de ces efforts, le groupe «six plus deux» devrait être encouragé à dynamiser son action pour trouver une approche commune en vue d'un règlement du conflit afghan. Pour mener à bien cette tâche, il apparaît également nécessaire que ce groupe dissipe les doutes qui se sont fait jour récemment quand à sa pertinence dans le cadre des efforts de paix en Afghanistan. À cet égard, il est essentiel que les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Tachkent récemment adoptée soient pleinement respectés.

Enfin, ma délégation reste décidée, de concert avec le reste de la communauté internationale, à employer tous les moyens nécessaires pour contribuer au processus de paix en Afghanistan.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante de la Finlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Rasi (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne — la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie — et les pays associés, Chypre et Malte, ainsi que le pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, l'Islande, s'associent à cette déclaration.

Depuis de trop nombreuses années le conflit en Afghanistan a engendré des souffrances immenses pour le peuple afghan, qui continue de subir les conséquences de la guerre civile. La population civile aspire à la paix, à la justice et à l'ordre. En outre, les combats chroniques menacent la stabilité de la région ainsi que son développement économique, ce qui a des répercussions qui vont bien au-delà de l'Afghanistan et de ses voisins.

L'Union européenne est profondément préoccupée par l'escalade récente des affrontements armés en Afghanistan. Elle est consternée que les Taliban, au mépris de la Déclaration de Tachkent appelant à un règlement du conflit afghan par la voie pacifique des négociations politiques, aient lancé une nouvelle offensive d'envergure. L'Union européenne est particulièrement préoccupée par les souffrances que les combats occasionnent à la population civile et par la détérioration de la situation humanitaire des personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui sont de plus en plus nombreuses.

L'Union européenne est profondément troublée par les informations faisant état de déportations forcées, organisées par les Taliban, de populations civiles hors de leur lieu de résidence. Elle invite instamment les Taliban à mettre fin immédiatement à ces pratiques et à permettre aux personnes déplacées de force de regagner leurs foyers. Elle est également préoccupée par les informations faisant état de séparations forcées des hommes de leurs familles ainsi que d'autres formes de harcèlement.

L'Union européenne réaffirme son point de vue sur l'Afghanistan, exprimé dans la Position commune du 25 janvier 1999, selon lequel il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit et que seul un règlement politique, visant à mettre en place un Gouvernement à large base, pleinement représentatif, peut déboucher sur la paix et la réconciliation. Elle lance un appel à toutes les factions pour qu'elles cessent immédiatement les combats et reviennent à la table des négociations, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

L'Union européenne réaffirme son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan. Elle condamne vigoureusement toute ingérence étrangère en Afghanistan et demande instamment que l'on cesse de fournir des armes, des munitions et d'autres équipements à usage militaire aux belligérants, et d'envoyer aux factions du personnel militaire, paramilitaire et des services secrets.

À cet égard, elle tient à rappeler que l'Union européenne continue d'appliquer l'embargo sur les exportations d'armes, de munitions et de matériel militaire, prévu dans la Position commune du 17 décembre 1996 sur l'Afghanistan, et exhorte les autres pays à adopter la même politique de retenue. En outre, elle encourage tous les pays de la région à soutenir les efforts de paix de l'ONU en Afghanistan et d'user positivement de toute l'influence qu'ils peuvent avoir pour convaincre les parties afghanes de coopérer avec l'ONU.

En outre, l'Union européenne exhorte vivement les factions afghanes à mettre un terme définitif à l'utilisation des mines terrestres et à soutenir — notamment en y participant — les programmes de déminage en Afghanistan.

Aucune société ne peut atteindre à un degré acceptable de paix, de justice et de stabilité si elle ne respecte pas dans leur intégralité les droits de l'homme et les libertés fondamentales. L'Union européenne est profondément troublée, à cet égard, par les informations faisant état d'exécutions et de harcèlement de civils innocents et de violations persistantes des droits de l'homme, ainsi que du droit humanitaire en Afghanistan. Elle est également gravement préoccupée par les informations faisant état de participation d'enfants dans le conflit et elle exhorte les belligérants à prendre immédiatement des dispositions pour mettre fin à cette pratique.

L'Union européenne appelle toutes les factions afghanes, et en particulier les Taliban, à reconnaître, protéger et défendre tous les droits de l'homme et les libertés fondamentales, dont le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité des personnes, et à respecter pleinement la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments internationaux dont l'Afghanistan est signataire.

À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour enquêter sur les informations faisant état de graves violations des droits de l'homme en Afghanistan pendant la période 1997 à 1998.

L'Union européenne soutient aussi fermement la proposition du Secrétaire général tendant à ajouter une nouvelle fonction à la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan en créant au sein de la Mission une unité affaires civiles séparée dont les objectifs principaux seraient de promouvoir le respect des normes humanitaires et de décourager de futures violations massives et systématiques des droits de l'homme et du droit humanitaire. Nous attendons avec intérêt d'assister à la mise en place de cette unité.

L'Union européenne dénonce la persistance de la discrimination contre les femmes en Afghanistan. Elle exhorte les factions afghanes, et en particulier les Taliban, à mettre fin aux politiques discriminatoires et à reconnaître, préserver et défendre l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, y compris en ce qui concerne l'accès à l'éducation et aux services de santé, ainsi qu'à l'emploi; la sécurité des personnes et le droit d'être protégé de toute forme d'intimidation et de harcèlement. L'Union européenne continuera de tenir compte des politiques discriminatoires dans ses décisions à venir sur la fourniture d'une aide, et de soutenir les programmes d'assistance à l'Afghanistan qui tiennent compte des préoccupations sexospécifiques et s'efforcent de promouvoir activement une participation équitable des hommes et des femmes.

L'Union européenne est depuis des années le principal donateur de l'aide humanitaire en Afghanistan. La Commission européenne a dû suspendre le financement de projets à Kaboul en juillet 1998 en raison de la difficulté croissante pour les organismes de rester efficaces et intègres dans l'apport de l'aide humanitaire, en particulier aux secteurs de la santé et de l'éducation. Par la suite, l'Union européenne a dû réduire l'aide humanitaire à l'Afghanistan pour des raisons de sécurité. Les activités humanitaires ont toutefois repris par la suite, au début de 1999, et l'Union européenne souhaite continuer à aider le peuple afghan. Elle voudrait rappeler, cependant, que l'aide ne peut être maintenue que dans les endroits où on peut l'apporter de manière effective, sans discrimination et où les organisations humanitaires sont en mesure d'effectuer leur travail librement et en toute sécurité. L'absence de réconciliation nationale a des répercussions négatives sur l'engagement des donateurs.

L'Union européenne prend note de la décision prise par le Secrétaire général le 12 mars d'autoriser un retour limité et progressif du personnel international des Nations Unies en Afghanistan, qui avait été retiré de l'Afghanistan en août 1998, suite aux agressions mortelles portées contre le personnel de l'ONU et d'autres menaces à la sécurité et la sûreté des agents de l'Organisation en Afghanistan. L'Union européenne reste cependant profondément préoccupée par les contraintes auxquelles se heurtent les activités du personnel de l'ONU et des autres personnels humanitaires. Dans ce contexte, l'Union appelle les Taliban à appliquer dans leur intégralité les accords signés avec l'ONU concernant la sécurité et la sûreté du personnel de l'ONU. Elle exhorte les belligérants à garantir la liberté de mouvement du personnel humanitaire national et international, ainsi que sa liberté et sa sécurité d'accès à toutes les personnes dans le besoin, sans aucune restriction fondée sur le sexe, la race, la religion ou la nationalité, et à coopérer de manière sincère et entière avec les organisations humanitaires.

L'Union européenne soutient fermement les efforts destinés à améliorer l'efficacité de l'assistance grâce à une coordination et à une complémentarité étroites entre les efforts de paix des Nations Unies et l'effort humanitaire, tel qu'il est envisagé par le cadre stratégique commun à la communauté internationale des donateurs et aux organisations de l'ONU.

En outre, l'Union européenne réitère son appel aux Taliban pour qu'ils mènent une enquête approfondie sur les meurtres de membres du personnel de l'ONU, ainsi que sur l'exécution de diplomates iraniens pendant l'attaque menée par les Taliban contre Mazar-e-Sharif en août 1998.

L'Union européenne attache une grande importance à la lutte contre la drogue et le terrorisme. C'est pourquoi elle est préoccupée par l'intensification de la production et du trafic de drogues en Afghanistan, qui menace la stabilité régionale et porte atteinte à la santé et au bien-être des populations de l'Afghanistan, des États voisins et d'ailleurs.

En outre, l'Union européenne demande à toutes les parties afghanes de s'abstenir de financer les organisations terroristes, de les entraîner ou de leur donner refuge, ou de soutenir d'une quelconque autre manière les activités terroristes. Elle renouvelle son appel à toutes les factions afghanes, et en particulier aux Taliban, pour qu'elles ferment les camps d'entraînement des terroristes étrangers en Afghanistan et qu'elles prennent les mesures nécessaires pour que les auteurs d'actes terroristes soient traduits en justice.

Pour terminer, l'Union européenne est résolue à jouer un rôle actif dans les efforts visant à mettre fin aux combats et à rétablir la paix, la stabilité et le respect du droit international et des droits de l'homme en Afghanistan. Elle est déterminée à user de toute son influence pour ramener une paix durable en Afghanistan, mettre fin aux ingérences étrangères et encourager le dialogue entre Afghans, en soutenant en particulier le rôle central de l'ONU. Elle entend continuer également à soutenir pleinement les efforts de l'ONU en vue de la paix et de la sécurité en Afghanistan.

Enfin, elle tient à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général de sa détermination à mettre fin au conflit et à remercier aussi les membres de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan pour le courage et le dévouement dont ils continuent de faire preuve.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Kazakhstan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kazykhanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous dire combien nous apprécions l'idée de convoquer cette séance du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Afghanistan.

Le Kazakhstan se déclare vivement préoccupé par la persistance du conflit armé en Afghanistan, qui a connu récemment une forte escalade à la suite d'une offensive militaire de grande envergure lancée par le mouvement taliban, en dépit des appels répétés du Conseil de sécurité pour qu'ils cessent les combats et retournent à la table des négociations sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Il est particulièrement inquiétant de voir que ces activités militaires sont la cause de nouvelles souffrances parmi la population civile et d'un accroissement du nombre de réfugiés. Nous ne pouvons que condamner les violations flagrantes des droits de l'homme, les déportations forcées, les persécutions motivées par des considérations ethniques et religieuses et les violations des normes du droit international, comme toute action entravant l'acheminement de l'aide humanitaire en toute sécurité et le déroulement normal du travail des Nations Unies en Afghanistan.

Il y a un an, le Ministère des affaires étrangères du Kazakhstan a condamné énergiquement dans une déclaration la prise du consulat général de la République islamique d'Iran à Mazar-e-Sharif et le massacre de diplomates et d'un journaliste iraniens. Nous appuyons fermement la demande faite au mouvement taliban de coopérer avec l'ONU dans l'enquête sur ces crimes en vue d'en traduire les auteurs en justice.

La guerre civile en Afghanistan continue de représenter une menace à la sécurité et la stabilité des autres États de la région. Nous partageons entièrement la préoccupation exprimée par le Secrétaire général dans sa déclaration récente, selon laquelle si on ne faisait rien contre la transnationalisation du conflit, le danger potentiel augmenterait considérablement et il serait beaucoup plus difficile d'empêcher ce conflit de s'étendre au-delà des frontières de l'Afghanistan. À cet égard, le Kazakhstan réaffirme son attachement indéfectible aux accords conclus lors du Sommet d'Almaty du 4 octobre 1996 et à la réunion des Ministres des affaires étrangères et de la défense du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan, du Kirghizistan et du Tadjikistan tenue à Tachkent le 22 août 1998. Nous pensons qu'il faut poursuivre les efforts pour convaincre les parties au conflit qu'il n'existe aucune solution militaire à ce conflit et que le recours à la force n'est pas une voie d'avenir.

Nous exprimons encore une fois la ferme conviction que tout effort international en vue d'un règlement de la situation en Afghanistan doit s'engager sous les auspices de l'ONU, médiateur impartial dans l'établissement de la paix et de la concorde en Afghanistan, et en vertu des résolutions

pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. À cet égard, nous appuyons entièrement les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Brahimi, et le travail de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, et nous nous déclarons prêts à continuer de leur fournir l'assistance nécessaire.

Le Kazakhstan attache une grande importance aux efforts collectifs déployés par les voisins de l'Afghanistan et d'autres États intéressés en vue d'établir la paix dans ce pays. Dans le contexte de la recherche d'un règlement politique au problème afghan, nous avons vu d'un oeil favorable la tenue de pourparlers directs entre le Front uni et le mouvement taliban à Achgabat en janvier et mars 1999 et à Tachkent en juillet 1999. Un pas important dans la voie de l'établissement d'une paix juste et durable en Afghanistan a été franchi avec la convocation de la réunion de Tachkent du groupe «six plus deux» et l'adoption de la Déclaration relative aux principes fondamentaux d'un règlement pacifique du conflit en Afghanistan. Nous sommes prêts à apporter une contribution concrète à ce processus.

Le Kazakhstan condamne fermement toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et soutient l'appel, lancé par le Conseil de sécurité, à la cessation immédiate des livraisons de matériel militaire de l'extérieur et à l'arrêt de tout soutien actif aux factions afghanes. Le respect par les États de la région de leurs obligations de s'abstenir de fournir un soutien militaire aux parties au conflit et d'empêcher qu'on utilise leur territoire à ces fins accélérerait grandement, à notre avis, la résolution pacifique du conflit.

La poursuite du conflit armé en Afghanistan crée un terrain propice à la production et au trafic illégal de stupéfiants ainsi qu'à la prolifération du terrorisme. Il est nécessaire de renforcer l'efficacité des mesures coordonnées à prendre pour lutter contre le trafic de drogues. Nous sommes convaincus que les nombreux appels lancés par la communauté internationale au mouvement taliban pour qu'il cesse d'accorder refuge à des terroristes internationaux et à leurs organisations et pour qu'il coopère aux efforts visant à traduire en justice les terroristes inculpés doivent être strictement respectés.

Le Kazakhstan appuie pleinement les efforts de l'ONU en vue de fournir une aide humanitaire à la population civile afghane, qui souffre des répercussions des activités militaires, ainsi qu'aux nombreux réfugiés qui ont été obligés de quitter leur lieu de naissance ou d'émigrer vers des pays voisins. Il reste attaché à promouvoir le relèvement et le redressement futurs de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Kazakhstan des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Norvège. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hønningstad (Norvège) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général, ainsi que de l'initiative de convoquer cette séance du Conseil de sécurité afin de discuter de nouvelles mesures en vue d'un règlement du conflit. La Norvège est depuis longtemps présente en Afghanistan, par l'intermédiaire des différents organismes de l'ONU, ainsi que d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales norvégiennes et internationales. C'est également la Norvège qui a présidé la seconde réunion du groupe des donateurs à l'Afghanistan, tenue à New York en 1997. Notre soutien au peuple afghan repose sur un ferme attachement à un règlement négocié du conflit armé.

L'escalade récente du conflit militaire en Afghanistan et les souffrances que cela a entraîné au sein de la population civile sont des sources de grave préoccupation. Nous appuyons totalement les efforts déployés par la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan et par l'Envoyé spécial en vue de parvenir à un cessez-le-feu. Nous engageons les belligérants, et en particulier les Taliban, à reprendre les négociations visant à mettre en place à Kaboul un gouvernement multiethnique, fondé sur une large assise et pleinement représentatif. Aucun effort ne doit être épargné pour persuader les parties que le conflit ne saurait être réglé par la guerre.

La coopération régionale est déterminante dans le contexte de la recherche d'une solution à l'affrontement militaire qui se poursuit et qui représente une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. À cet égard, la Déclaration de Tachkent a constitué un pas dans la bonne direction. Nous en appelons aux parties du groupe «six plus deux», et notamment les Taliban, pour qu'ils respectent les principes fondamentaux du règlement pacifique du conflit en Afghanistan et honorent les engagements qu'ils ont pris en faveur d'un règlement politique du conflit. De même, nous invitons les pays de la région à respecter leur accord commun de ne pas fournir de soutien militaire quel qu'il soit à aucune des parties au conflit en Afghanistan.

La Norvège est gravement préoccupée par les violations des droits de l'homme, y compris celles infligées aux minorités ethniques, aux femmes et aux filles, et par les violations du droit international humanitaire en Afghanistan. Nous engageons toutes les factions à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme, à laquelle l'Afghanistan a souscrit. Il faut mettre un terme à l'afflux d'armes qui soumet hommes, femmes et enfants à la loi arbitraire des factions belligérantes. Dans le courant de cette année, nous allons commémorer le dixième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant. La Norvège dénonce fermement le recrutement des enfants soldats et exhorte les parties belligérantes à respecter cette convention. Les parties devraient également respecter la résolution 1261 (1999) du Conseil de sécurité sur les enfants en période de conflit armé, adoptée cette semaine par le Conseil.

Nous sommes tout aussi alarmés par les rapports faisant état de déplacements forcés de civils et par la détérioration des conditions humanitaires des personnes déplacées. Le Secrétaire général souligne à juste titre que la responsabilité principale du bien-être des personnes déplacées incombe à ceux qui les ont déplacées de leurs foyers. La Norvège lance un appel en faveur d'un retour rapide des civils déplacés et s'associe à l'appel lancé par le Secrétaire général pour assurer la protection des civils en période de conflit armé.

L'aide internationale aux civils dépend de la présence et du libre mouvement du personnel des Nations Unies. Comme l'a confirmé la Déclaration de Tachkent, les Nations Unies doivent continuer de jouer un rôle impartial et central dans les efforts déployés au niveau international pour trouver une solution pacifique au conflit en Afghanistan. Nous engageons les parties à garantir un accès en toute sécurité aux organisations humanitaires et à permettre aux agences de secours de fournir une assistance efficace à toutes les victimes.

À notre avis, il ne peut y avoir de paix durable tant que la situation humanitaire continuera de se détériorer. La Norvège est favorable au cadre stratégique placé sous les auspices des Nations Unies, qui stipule que l'assistance humanitaire s'inscrit dans le contexte des processus politiques de paix et de réconciliation.

Enfin, nous apprécions les efforts que continue de déployer l'Envoyé spécial et le rôle que joue la Mission spéciale en vue d'un règlement pacifique du conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Danesh-Yazdi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : D'emblée, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous faire part des remerciements de ma délégation, à vous et aux autres membres du Conseil de sécurité, qui avez organisé cette importante séance en vue d'examiner la situation critique en Afghanistan.

Je me dois d'exprimer nos remerciements au Secrétaire général et à son Envoyé spécial, l'Ambassadeur Brahimi, ainsi qu'à la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, pour les efforts dévoués et inlassables qu'ils se sont engagés à réaliser. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran accorde une très grande importance aux efforts déployés par M. Brahimi, qui visent à ramener la paix et une vie normale en Afghanistan, et leur accorde son plein appui. À notre avis, ces efforts sont indispensables si nous voulons que la situation en Afghanistan ne se détériore davantage.

La dernière offensive militaire lancée par les Taliban et le changement dans les rapports de force qui en a résulté montre clairement une fois de plus qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit qui se prolonge en Afghanistan. L'Afghanistan est une société multiethnique, gouvernée au fil des siècles dans l'harmonie entre les ethnies et par un mécanisme délicat de partage du pouvoir, au sein duquel tous les groupes ethnolinguistiques pouvaient jouer un rôle. L'histoire afghane, ainsi que l'expérience de sociétés similaires, montre bien que le gain ou la perte de territoires par des opérations militaires n'a jamais pu résoudre aucune crise profonde ni amener la paix. Dès lors, il faut reconnaître que la politique militaire adoptée par les Taliban et leurs partisans étrangers, qui vise la domination de la société afghane par un groupe, est une politique naïve et est à l'origine de la situation actuelle dans laquelle se trouve l'Afghanistan.

L'offensive ouverte lancée par les Taliban au nord ces dernières semaines, malgré l'énorme renforcement en personnel et matériel qu'ils ont reçu de l'extérieur, ne s'est pas traduite par une victoire militaire significative, mais n'a malheureusement réussi qu'à créer une tragédie humaine en laissant des centaines de milliers d'Afghans sans abri. Le terme «terre brûlée», qui a été utilisé par le Bureau du Coordonnateur pour l'Afghanistan dans le communiqué de presse du 14 août 1999, décrit au mieux la politique brutale et sans pitié des Taliban contre les habitants des plaines de

Shomali, qui pourrait être comparée à un nettoyage ethnique.

Le déplacement forcé des habitants tadjiks de la région vers la ville éloignée de Jalalabad, au sud-est, d'une part, et l'incendie de villages entiers et de leurs récoltes afin de les dissuader de revenir chez eux, d'autre part, sont une violation flagrante du droit international humanitaire par les Taliban. La même politique a été appliquée contre le peuple Hazara ces dernières années. Il y a également eu des rapports faisant état de larges mouvements de civils vers le nord de la ligne de front, vers la vallée de Panjsher. Des centaines de milliers de civils manquent sérieusement d'articles de base nécessaires à leur survie.

La demande qui pèse sur la République islamique d'Iran et les voisins au nord de l'Afghanistan est énorme et dépasse de loin les ressources disponibles. Nous prions instamment la communauté internationale de fournir une assistance par l'intermédiaire des Nations Unies au peuple désespéré de ces régions. On attend du Conseil qu'il prenne des mesures appropriées afin de dissuader les Taliban de poursuivre leur campagne insensée contre la population civile.

Le recours à la violence par les Taliban contre des groupes ethniques tend à polariser davantage la société afghane multiethnique et à aggraver de la sorte la situation — tendance qui menace sérieusement l'avenir du pays dans son ensemble. Je voudrais dire en toute franchise notre profonde préoccupation de voir que la voie sur laquelle se sont engagés les Taliban risque de compromettre l'unité afghane et de mener à une situation qui mettrait en danger la sécurité nationale des pays voisins et déstabiliserait la région. La République islamique d'Iran souligne la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Afghanistan et demande à tous de s'abstenir d'adopter toute politique susceptible de mettre en danger l'Afghanistan en tant que pays souverain et uni.

À notre grand regret, les Taliban continuent d'ignorer les demandes répétées de la communauté internationale pour qu'ils renoncent à leur idée de solution militaire du conflit et s'engagent sérieusement dans des négociations visant à régler le conflit de façon pacifique, comme l'exigent les résolutions 1193 (1998) et 1214 (1998) du Conseil de sécurité ainsi que les déclarations du groupe «six plus deux». La dernière offensive de grande envergure lancée par les Taliban, juste après la réunion des «six plus deux» à Tachkent, à laquelle ont participé leurs propres représentants, montre clairement leur mépris de la volonté de la communauté internationale, telle qu'exprimée dans la Déclaration de Tachkent, qui exhorte les parties à reprendre les négociations politiques en vue de parvenir à l'instauration d'un gouvernement doté d'une large assise, multiethnique et pleinement représentatif.

L'attitude intransigeante des Taliban, faisant fi des nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, est à l'origine du supplice et des souffrances que le peuple afghan a enduré ces dernières années et, dans la pratique, a perpétué l'instabilité et les problèmes qui existent dans la région et au-delà. Le Conseil de sécurité se doit de faire face avec le plus grand sérieux à ce problème très important afin de rétablir la stabilité et une vie normale dans ce pays. La poursuite des offensives militaires par les Taliban, qui n'auraient pu être effectuées sans une aide politique et militaire extérieure, déstabilise toute la région. La participation d'un nombre de plus en plus élevé de ressortissants non afghans aux combats auprès des forces des Taliban pourrait transformer le conflit afghan en un conflit transnational. Si ce dangereux élément persiste, le conflit pourrait se répandre au-delà des frontières afghanes.

La République islamique d'Iran continue d'être la victime des conséquences négatives découlant de la situation chaotique et de l'anarchie qui règnent en Afghanistan. Un trafic intense de stupéfiants et d'armes, le terrorisme et l'instabilité dans les zones proches des frontières communes, voilà quelques-unes des conséquences dont mon pays souffre depuis ces 20 dernières années. Pour lutter contre ces menaces, nous avons payé un prix extrêmement élevé en termes de ressources humaines et matérielles et nous sommes disposés à coopérer avec la communauté internationale en vue de trouver une solution juste et durable au conflit en Afghanistan. Dans ce contexte, nous sommes désireux de continuer à travailler avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour persuader les groupes afghans, notamment les Taliban, de renoncer aux combats et d'entamer des négociations politiques sérieuses.

Enfin, et tout aussi important, après plus d'un an, la question du meurtre tragique du personnel du Consulat général de la République islamique d'Iran et d'un correspondant de l'Agence de presse de la République islamique d'Iran (IRNA) à Mazar-e-Sharif par les forces des Taliban au lendemain de leur offensive contre la ville afghane dans le nord du pays, en août 1998, n'est toujours pas réglée. Les Taliban — comme le sait la communauté internationale, y compris le Conseil lui-même — s'obstinent à ignorer les règles du droit international et ne se sont toujours pas conformés à la résolution 1214 (1999) du Conseil de sécurité, qui, au paragraphe 5 de son dispositif, condamne ce crime et appelle

«les Taliban à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour faire enquête sur ces crimes en vue d'en poursuivre les responsables».

Je voudrais indiquer que la République islamique d'Iran est déterminée à poursuivre vigoureusement l'examen de cette question, comme nous l'avons fait par le passé. Nous continuons d'espérer que le Conseil de sécurité et l'Envoyé spécial du Secrétaire général poursuivront leurs efforts précieux à cet égard.

La menace que la crise prolongée en Afghanistan pose à la paix et la sécurité internationales et régionales et la situation inacceptable, inhumaine et horrifiante dans laquelle des millions d'Afghans se trouvent actuellement requièrent l'attention immédiate du Conseil de sécurité. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit réexaminer la situation en Afghanistan en vue de prendre un certain nombre de mesures concrètes en vertu de ses résolutions antérieures et visant à obliger les Taliban à écouter les exigences de la communauté internationale concernant la paix en Afghanistan. Par de telles mesures efficaces et opportunes, le Conseil contribuera sans aucun doute à sauver des vies en Afghanistan et à protéger la région et les autres régions des menaces et problèmes dus à la guerre qui continue de faire rage dans ce pays.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir organisé ce débat public opportun du Conseil de sécurité afin d'examiner la situation en Afghanistan. Ces débats publics sont une heureuse innovation dans les travaux du Conseil qui, nous l'espérons, sera maintenue.

Cette séance du Conseil a lieu au moment où, une fois de plus, les Taliban montrent qu'ils ne renoncent pas à leur recherche d'une solution militaire au conflit civil en Afghanistan. Leur dernière campagne dans les plaines de Shomali, pour laquelle ils ont bénéficié de l'assistance directe de l'extérieur et de la participation de personnels de défense étrangers, à la fois dans leurs opérations et dans leur planification, a prouvé combien ils méprisent totalement les efforts de la communauté internationale pour un règlement pacifique de la situation en Afghanistan. Cette campagne des Taliban contre les forces du Gouvernement de l'État islamique d'Afghanistan a été particulièrement brutale et a visé la population civile : massacres de gens innocents, incendies de maisons, utilisation de bombes, destruction de récoltes et déplacements délibérés de femmes et d'enfants. Ces actes constituent des crimes crapuleux et sont comparables au massacre de milliers d'innocents à la suite de la capture par les Taliban de Mazar-e-Sharif en août 1998 et au «nettoyage ethnique» systématique qui a eu lieu à Bamiyan en avril et mai de cette année.

Il convient tout à fait de noter que tous ces actes sont contraires aux traditions afghanes, et sont vraiment révoltants. On peut y voir là l'influence de l'extérieur. La communauté internationale a pris acte avec inquiétude de la conduite criminelle des Taliban et des répercussions néfastes du phénomène Taliban pour la paix et la sécurité en Afghanistan et dans la région. Le Conseil doit par conséquent prendre des mesures importantes et efficaces à cet égard.

Il ne peut y avoir de solution militaire au conflit civil en Afghanistan. La seule issue est celle de la discussion et des négociations pacifiques, en faveur desquelles le Président Rabbani, le commandant Ahmad Shah Masoud et d'autres dirigeants du Front uni pour la défense de l'Afghanistan ont montré leur bonne volonté et leur engagement. C'est aussi celle de la formation d'un gouvernement doté d'une large assise, qui représente véritablement toutes les forces politiques et les groupes ethniques du pays, qui se consacre à la tâche urgente de la reconstruction nationale, est indépendant, autonome dans ses actes, et oeuvre pour le bien de toute la population de l'Afghanistan. Ce gouvernement puisera ses racines dans le caractère afghan, qui transcende la conscience ethnique et a résisté aux affres de la violence et de la lutte. La communauté internationale doit nourrir et renforcer ce caractère. On ne peut laisser les Taliban et leur mentor étranger créer et perpétuer des clivages ethniques dans le but de poursuivre leurs intérêts mesquins.

L'unité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan sont vitales pour le peuple afghan. Elles sont aussi essentielles à la paix, la stabilité, la sécurité et le développement économique de l'ensemble de la région, dont fait partie l'Inde. La communauté internationale doit agir résolument pour veiller à ce que ceux qui continuent de mettre en danger la paix et la stabilité régionales avec leur idéologie obscurantiste, leur violence extrémiste et leur déformation de la foi n'aient plus la possibilité de le faire. Il est essentiel que cesse l'ingérence à travers les frontières sud de l'Afghanistan pour que la paix revienne dans ce pays.

Les territoires d'Afghanistan que les Taliban occupent par la force militaire sont devenus des lieux de prédilection

pour le terrorisme international. Les groupes terroristes internationaux trouvent refuge dans ces endroits et dans les zones chevauchant les frontières méridionales de l'Afghanistan; il existe de nombreux camps d'entraînement pour les terroristes et, de ces camps et bases, les extrémistes et les terroristes se déplacent dans la région et au-delà pour y commettre des actes qui sont tout le contraire d'un mode de vie civilisée. La communauté internationale ne peut rester indifférente face aux dangers que représentent les Taliban et leurs liens avec le terrorisme. L'Inde est victime du terrorisme et est très consciente des morts et des destructions occasionnées par ces terroristes. Nous demandons à la communauté internationale de prendre des mesures collectives contre ces terroristes et leur mentor.

D'un point de vue historique, ainsi qu'en vertu des conventions et normes de conduite internationalement reconnues, les diplomates sont protégés. Il y a une année, lors d'une action sordide et brutale, les Taliban ont tué des diplomates iraniens, au mépris de toutes les normes internationales de traitement de diplomates. Bien que condamnée par la communauté internationale, qui a demandé aux Taliban d'obliger les coupables à rendre des comptes, cette action n'a donné lieu à aucun progrès réel pour ce qui est de l'enquête ainsi que l'a indiqué le Secrétaire général. La communauté internationale devrait-elle rester impassible alors que les auteurs de ce crime horrible et leurs maîtres sont en liberté? Un message clair devrait être lancé de cette salle aux Taliban leur indiquant que les auteurs de ces crimes doivent assumer les conséquences de leurs actes.

Les zones sous contrôle des Taliban sont l'une des régions de production de narcotiques les plus importantes dans le monde. Il y a un lien étroit entre les Taliban et les mafias agissant le long de la frontière sud de l'Afghanistan et dans la région pour promouvoir ce commerce diabolique. La menace croît et une action ferme de la communauté internationale est nécessaire.

Les efforts de la communauté internationale en vue d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan doivent être décisifs. Nous sommes convaincus que ces efforts doivent être canalisés à travers les Nations Unies. Nous sommes également sûrs qu'ils doivent être déployés à grande échelle. Tous les pays ayant un intérêt et une influence en Afghanistan doivent participer à cette action de rétablissement de la paix. Des approches limitées ne peuvent aboutir. Nous appuyons les efforts de l'ONU en matière de rétablissement de la paix en Afghanistan et apprécions les efforts inlassables de l'Envoyé spécial du Secrétaire général en vue de réunir les divers groupes afghans dans la quête de la paix.

L'Inde est liée au peuple afghan de par l'histoire, la culture et la civilisation. De ce fait, les violences persistantes dans ce pays sont encore plus douloureuses pour nous. Nous avons contribué de notre mieux à l'atténuation des souffrances du peuple afghan en envoyant une aide humanitaire. Nos efforts à cet effet se poursuivront au plan bilatéral et par l'intermédiaire de l'ONU. La communauté internationale doit agir d'urgence pour assurer l'aide nécessaire au peuple afghan. Nous espérons que les contraintes de livraison de l'aide humanitaire évoquées dans le rapport du Secrétaire général (A/53/346), seront bientôt surmontées. Il faut agir vite car, avec l'arrivée de l'hiver, il sera plus difficile de fournir l'aide aux nécessiteux en Afghanistan. Il faut donc agir immédiatement.

L'Inde continuera de jouer un rôle positif et constructif dans la recherche de la paix en Afghanistan.

Enfin, nous avons été très touchés d'apprendre la soudaine hospitalisation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, et nous lui souhaitons de tout coeur un prompt rétablissement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Inde des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord me féliciter de l'occasion d'exprimer, sous votre présidence, les vues du Japon sur la situation en Afghanistan. Nous avons écouté avec préoccupation l'exposé édifiant et détaillé qu'a fait M. Prendergast ce matin. Le Japon partage sa préoccupation face à l'évolution récente de la situation en Afghanistan, où les combats entre factions ont redoublé d'intensité. De nombreuses personnes innocentes ont été déplacées de force de leur maison. Les souffrances de la population civile augmentent et des pays voisins s'inquiètent de l'arrivée des réfugiés.

Le Japon appuie les efforts du Secrétaire général, notamment de son Envoyé spécial, l'Ambassadeur Brahimi, ainsi que de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan sur le terrain en vue d'y rétablir la paix. Nous savons qu'ils travaillent dans des conditions très dures et nous les encourageons à continuer leur travail si utile.

Le Japon appuie également les efforts du groupe «six plus deux», composé de six États voisins de l'Afghanistan,

de la Fédération de Russie et des États-Unis. Le Japon assure ce groupe de son appui et espère que son travail complétera celui de l'ONU et permettra un règlement rapide du conflit.

Je voudrais aujourd'hui mentionner quatre éléments importants pour la réalisation d'une solution pacifique à ce long conflit.

Premièrement, les Taliban et les autres factions afghanes en guerre doivent cesser immédiatement les combats et reprendre le dialogue. Une paix durable ne peut se faire que par des moyens pacifiques. L'objectif ultime de ce dialogue sera de mettre en place un gouvernement multiethnique et représentatif, qui assurera une paix durable dans le pays. Le Japon est prêt à une rencontre entre les factions afghanes au cours de laquelle elles engageraient un dialogue en terrain neutre en vue de trouver les voies d'une réconciliation nationale.

Deuxièmement, les pays concernés, les pays voisins en particulier, ne doivent pas s'ingérer dans le conflit mais user de leur influence sur les factions en guerre pour mettre fin aux combats. Il est très important que toutes les parties concernées cessent d'aider militairement les factions en guerre ou de leur fournir des armes et qu'elles s'abstiennent de tout ce qui pourrait prolonger le conflit.

Troisièmement, vu les immenses souffrances subies par le peuple afghan, la communauté internationale devrait continuer de fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan. Le groupe d'appui à l'Afghanistan réalise un travail décisif en explorant les moyens d'assurer la mise en oeuvre réelle et efficace d'une telle assistance. Reconnaissant la nécessité de renforcer les activités du groupe d'appui à l'Afghanistan, le Japon a accueilli sa quatrième session, en décembre dernier, à Tokyo.

Le Japon, au cours des 10 dernières années, a fourni une assistance humanitaire correspondant à 400 millions de dollars par l'intermédiaire des institutions des Nations Unies. Plus récemment, il a financé le programme de rapatriement des réfugiés afghans à Azra et Tizin, qui a permis le rapatriement de 20 000 réfugiés. Nous continuerons de fournir un tel appui à l'avenir.

Quatrièmement, la communauté internationale doit transmettre aux factions afghanes et au peuple afghan un message clair caractérisé par l'engagement de la communauté internationale à appuyer tous les efforts qu'ils feront pour reconstruire le pays lorsque les combats cesseront, que la paix sera revenue et qu'un gouvernement représentatif multiethnique à base large sera constitué. La mise en place d'un tel gouvernement est indispensable pour que la communauté internationale puisse aider à la reconstruction du pays.

Nous espérons qu'un tel engagement marqué de la communauté internationale encouragera les factions en guerre à s'asseoir à la table des négociations et à surmonter leurs divergences de façon pacifique. Pour sa part, le Japon réitère son engagement et se dit prêt à contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan lorsque la paix sera rétablie.

La voie menant à la paix en Afghanistan est longue et ardue. Je pense toutefois que la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour convaincre les parties au conflit que l'instauration d'une paix durable servira leurs propres intérêts. Le Japon continuera de jouer un rôle actif dans ces efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Tadjikistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Alimov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, mon pays voudrait d'abord vous remercier ainsi que le Conseil de sécurité de l'initiative que vous avez prise d'organiser une séance publique afin d'examiner l'évolution nouvelle et extrêmement dangereuse de la situation en Afghanistan et surtout les mesures éventuelles qui pourraient être prises par le Conseil afin de garantir l'application inconditionnelle de ses propres décisions et des résolutions de l'Assemblée générale.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans nos interventions devant les instances des Nations Unies, le Tadjikistan est très préoccupé par la situation en Afghanistan dans la mesure où nous ressentons le souffle brûlant du conflit afghan dans une proximité immédiate, le long de notre frontière avec ce pays, qui atteint 1 500 kilomètres.

Notre préoccupation procède également de notre souhait de voir s'établir entre le Tadjikistan et l'Afghanistan des relations fondées sur une communauté historique, culturelle et religieuse de nos peuples, et qui soient plutôt orientées vers l'avenir. Nous apprécions sincèrement ces relations et nous nous identifions à ce que vit aujourd'hui le peuple afghan frère et nous voulons que, le plus tôt possible, soient rétablies en terre afghane la paix et l'entente nationale. Nous voulons voir l'Afghanistan, qui a apporté une très grande contribution au développement de la civilisation mondiale et qui était présent à l'origine même de l'Organisation des Nations Unies, renaître de ses cendres

auxquelles l'a réduit ce conflit interne de longue date et insensé.

Nous voulons que, le plus tôt possible, les souffrances des êtres vivant sur la terre bénie de l'Afghanistan cessent, que les familles dispersées par la guerre soient réunies, que les enfants afghans puissent sans crainte aller à l'école, que les mères et les pères puissent élever leurs enfants, que les jeunes filles puissent se sentir membres à part entière de la société et compter sur un avenir digne, que les hommes rivalisent non pas sur le champ de bataille mais dans les oeuvres créatrices de la renaissance de leur pays, que tous les Afghans aient un accès égal à tous les domaines de la vie sociale et politique, que les réalisations du peuple afghan dans les domaines de la science et de la culture soient offerts au monde entier et qu'enfin, l'Afghanistan se présente de nouveau à la communauté internationale dans tout son éclat magnifique et varié.

Nous regrettons profondément de voir que la réalité est encore loin de ces idéaux. L'Afghanistan continue de s'enfoncer de plus en plus dans l'abîme de la guerre et de la destruction des fondements mêmes de la vie de son peuple éprouvé. La peur, le désespoir, la faim, la maladie et la misère restent le lot implacable de la majorité écrasante de la population afghane dont les indicateurs de niveau de vie sont pratiquement les plus bas du monde.

La réalité actuelle de l'Afghanistan, c'est l'imposition par les Taliban d'un ordre qui rappelle l'obscurantisme du Moyen Age. C'est l'épuration ethnique, les persécutions pour des raisons ethniques et religieuses, la déportation, la répression et d'autres sévices infligés à des centaines de milliers d'Afghans. Ce sont des violations massives, systématiques et flagrantes des droits humains de façon générale, et notamment des droits des femmes et des jeunes filles, ainsi que des normes du droit international humanitaire. C'est, enfin, un appui non dissimulé au terrorisme international et au trafic de stupéfiants qui comportent une véritable menace à la sécurité nationale et régionale.

Les dirigeants du Tadjikistan sont profondément alarmés par cette évolution de la situation en Afghanistan. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'attachement idéologique des Taliban à des stéréotypes religieux extrémistes, et en conséquence de cela, le fait d'avoir transformé des zones de l'Afghanistan qu'ils contrôlent en base servant à des actions subversives contre des États voisins et autres. Nous réaffirmons notre volonté, en collaboration avec nos proches voisins, d'élever un rempart contre la propagation de ce type d'action.

Nous partageons largement les évaluations alarmantes qui ont été faites aujourd'hui sur la situation en Afghanistan et autour de ce pays. Nous considérons que la responsabilité de cette situation d'impasse, dans laquelle se trouve entravée la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ainsi que des efforts internationaux de règlement du conflit afghan, incombe exclusivement aux Taliban. Nous demandons aux dirigeants du mouvement des Taliban à renoncer immédiatement à miser sur une victoire militaire, à cesser leur action militaire et à engager des négociations de paix, dont le principe a été admis par le Front uni de salut de l'Afghanistan, l'objectif ultime étant de constituer un Gouvernement afghan largement représentatif.

Nous appelons le mouvement Taliban à entendre les exigences de la communauté internationale et à mettre un terme à sa politique d'anéantissement physique et moral de son propre peuple, à mettre fin à son attitude barbare à l'égard de ses traditions historiques, culturelles et religieuses et, au seuil du XXIe siècle, d'ouvrir enfin à ce peuple une perspective d'être à nouveau un participant véritable des relations internationales.

Nous soulignons également la nécessité de mettre un terme à l'ingérence militaire directe dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, qui vise non pas à placer ce pays sur la voie de la paix et de la prospérité mais à le pousser plus loin encore vers le précipice d'une destruction complète.

Le Tadjikistan est fermement convaincu que l'ONU et son Conseil de sécurité ne doivent pas rester indifférents à ce qui se passe aujourd'hui en Afghanistan. Nous demandons instamment au Conseil de donner un deuxième souffle aux efforts internationaux visant à contribuer à la normalisation de la situation dans ce pays et dans la région en général. Nous pensons que le Conseil doit faire une évaluation objective des actions de ceux qui sapent ces efforts, et prendre des mesures concrètes pour obliger les commanditaires et les auteurs de cette politique myope et destructrice à l'égard de l'Afghanistan à respecter les exigences clairement exprimées dans les résolutions du Conseil ayant trait au règlement afghan.

Nous pensons que le groupe des voisins et amis de l'Afghanistan — le soi-disant groupe «six plus deux» — doit parler d'une voix plus forte. Nous pensons que les membres de ce groupe, en vertu des ententes conclues dans le cadre du groupe, et également des obligations contractées à la réunion de Tachkent, ont l'obligation de se mettre d'accord le plus tôt possible sur une formule concrète d'un

règlement de la crise en Afghanistan, qui réponde mieux aux espérances du peuple de ce pays sans porter atteinte aux intérêts des autres États de la région, étant entendu qu'il conviendrait à cet égard de respecter intégralement les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Tadjikistan est prêt à contribuer par tous les moyens à tous les efforts internationaux déployés sous l'égide des Nations Unies pour inverser radicalement l'évolution de la situation en Afghanistan. À cet égard, nous réaffirmons la proposition déjà formulée par le Président de la République du Tadjikistan, M. Emomali Rakhmonov, concernant la nécessité de convoquer une conférence internationale sur l'Afghanistan, qui aurait pour but d'encourager les parties afghanes à engager des pourparlers sérieux sur les problèmes fondamentaux d'un règlement afghan et pour les aider autant que faire se peut à parvenir à des résultats concrets à cet égard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Tadjikistan de sa déclaration.

L'orateur suivant sur ma liste est le représentant de la Turquie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Vural (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, avant de faire mes commentaires sur l'Afghanistan, permettez-moi de vous exprimer ma profonde gratitude ainsi qu'à tous les membres du Conseil de sécurité pour la sympathie qui a été exprimée à l'égard des victimes du tremblement de terre dévastateur qui s'est produit en Turquie. La solidarité manifestée et l'assistance fournie par la communauté internationale suite à cette tragédie humaine sont profondément appréciées par le peuple turc et par notre gouvernement. Le maintien de cette solidarité revêt la plus grande importante et nous aidera à nous rétablir à la suite de cette tragédie.

La Turquie et l'Afghanistan entretiennent une amitié solide, fondée sur des liens historiques profondément enracinés. Cela nous permet de garder des contacts et de prendre des initiatives à l'égard de tous les groupes afghans.

Il ne semble pas y avoir de fin à la souffrance du peuple afghan, et l'évolution récente de la situation n'a fait qu'aggraver ce douloureux état de choses. La persistance des combats en Afghanistan nous préoccupe gravement. La crise en Afghanistan met en péril la stabilité de toute la région.

Le lancement par les Taliban d'une offensive militaire d'envergure immédiatement après le sommet de Tachkent, et les informations faisant état de déportations massives de civils en provenance des zones où les combats ont fait rage, sont alarmants. Nous pensons que tous les pays doivent s'abstenir de compliquer davantage la situation interne précaire en Afghanistan et de prolonger le conflit.

Mon pays est également préoccupé par les violations des droits de l'homme, par la séparation des hommes de leur famille, de même que par les actes d'extrémisme religieux. L'implication du terrorisme international et la culture et le trafic des stupéfiants, principalement en provenance des territoires contrôlés par les Taliban, sont également un sujet de préoccupation.

La Turquie a nommé un coordonnateur pour l'Afghanistan, avec rang d'ambassadeur, en septembre de l'année dernière, dans le but d'établir des contacts avec les parties en Afghanistan et avec les États intéressés et de contribuer à trouver une solution au problème afghan par des moyens pacifiques. Depuis lors, notre coordonnateur s'est rendu à Kaboul, à Mazar-e-Sharif, à Shibirgan, à Kandahar, à Taloqan et à Badakshan, où il a eu des entretiens intensifs avec plusieurs représentants du peuple afghan. Il s'est également rendu dans les pays voisins.

Nos observations sur le terrain confirme l'évidence. Un cessez-le-feu doit être institué sans retard. Nous continuons de penser qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise afghane. La préservation de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de l'Afghanistan revêt une importance primordiale. On ne peut parvenir à une paix durable que par la constitution d'un gouvernement reposant sur une large assise, bénéficiant du consensus et de la représentation de tous les secteurs de la société afghane.

La crise actuelle et la guerre civile en Afghanistan qui dure depuis plus de 20 ans ont provoqué d'énormes dégâts. L'infrastructure, les cultures, la base industrielle et les services médicaux sont totalement détruits. Le pays a un besoin urgent de remise en état.

En dépit de la poursuite des combats, nous devons tous, encourager les parties afghanes à engager un dialogue et à trouver une solution, et l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle central à cet égard. La Turquie a toujours soutenu et continuera à soutenir l'Organisation dans ses efforts pour trouver une solution durable au problème afghan.

Une intensification de l'activité diplomatique bilatérale entre les parties intéressées contribuera également au processus visant à trouver une solution à cette question. Les revers actuels ne doivent pas nous décourager. Nous pensons également que l'Organisation de la Conférence islamique devrait maintenir sa coopération utile avec l'Organisation des Nations Unies au sujet de l'Afghanistan.

En dépit de nos ressources relativement modestes et du récent tremblement de terre, la Turquie s'emploie actuellement à lancer un programme d'aide humanitaire qui concernera directement l'ensemble du peuple afghan. Nous donnons la priorité aux plus nécessiteux, et notamment aux handicapés, aux enfants et aux veuves. Nous pensons que les programmes d'aide humanitaire pour l'Afghanistan devraient avoir une base large et toucher tous les secteurs de la population afghane. La contribution de la Turquie au programme d'aide humanitaire des Nations Unies à l'Afghanistan est également à l'étude.

Monsieur le Président, je termine en exprimant, par votre intermédiaire, nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Lakhdar Brahimi, qui a fait un excellent travail pour réunir les parties en vue de trouver une solution pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Turquie des paroles aimables qu'il m'a adressées ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ouzbékistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Vohidov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole devant le Conseil de sécurité sous votre présidence dans ce débat sur le point de l'ordre du jour intitulé «La situation en Afghanistan».

La République d'Ouzbékistan est profondément préoccupée par l'escalade récente de l'affrontement militaire en Afghanistan et estime qu'elle constitue une grande menace pour la paix et la sécurité internationales et régionales, et plus particulièrement pour la région d'Asie centrale.

Je tiens à souligner que le conflit afghan est parti d'un problème interne à l'Afghanistan pour devenir un conflit régional. Les conséquences dangereuses de cette guerre peuvent être constatées aujourd'hui, non seulement à l'intérieur de ce pays déchiré par la guerre mais au-delà de ses frontières et chez pratiquement tous ses voisins immédiats. À cet égard, voici quelques-unes de nos principales préoccupations : l'utilisation du territoire afghan pour des activités terroristes et pour la formation et la protection de terroristes internationaux et de leurs organisations, une politique dont les conséquences constituent un grave danger non seulement pour la région d'Asie centrale elle-même, mais également pour la paix et la stabilité internationales; l'implication croissante dans le conflit afghan de mercenaires en provenance d'autres pays, laquelle devient de plus en plus dangereuse; et l'utilisation du territoire afghan pour la culture, la production et le trafic de drogues.

Ainsi l'Afghanistan est devenu aujourd'hui l'un des principaux exportateurs du terrorisme international et d'extrémisme religieux, et le plus grand producteur et fournisseur de stupéfiants dans le monde. Toute la communauté internationale est victime de cette activité dangereuse, qui se propage dans la plupart des régions du territoire afghan.

L'une des principales préoccupations de mon gouvernement est la poursuite de la fourniture d'armes et de munitions aux parties au conflit afghan et l'ingérence étrangère incessante en Afghanistan. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de mettre immédiatement fin à cette ingérence pour créer les conditions favorables à la reprise d'un dialogue pacifique.

Nous condamnons fermement les massacres et les déplacements forcés de civils, ainsi que d'autres violations des droits de l'homme en Afghanistan dont font état des informations récentes.

Nous nous félicitons de la déclaration du Secrétaire général faite à l'occasion du premier anniversaire de l'assassinat de diplomates iraniens à Mazar-e-Sharif, notamment l'appel qu'il a lancé aux Taliban pour qu'ils mènent une enquête sérieuse et rapide sur cette grave violation des normes du droit international.

L'escalade des hostilités a engendré de nouvelles souffrances pour la population du pays et provoqué l'interruption de la fourniture de l'aide humanitaire internationale à l'Afghanistan. Nous espérons que les parties afghanes vont respecter les normes du droit international et du droit humanitaire et mettront tout en oeuvre pour créer des conditions permettant aux Nations Unies et aux autres organisations à vocation humanitaire de fournir l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin en Afghanistan.

L'Ouzbékistan estime que l'ONU doit continuer de jouer son rôle central et impartial dans le cadre des efforts internationaux faits pour trouver une solution pacifique au

conflit afghan, et, à cet égard, nous appuyons les efforts du Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son Envoyé spécial en Afghanistan, M. Brahimi, et de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan.

Je saisis cette occasion pour souhaiter à M. Brahimi, un éminent diplomate des Nations Unies, un prompt rétablissement.

Aujourd'hui, les activités du groupe «six plus deux», qui sont menées sous les auspices des Nations Unies, ont acquis une importance capitale et constituent une expérience unique dans la diplomatie multilatérale; elles ont encouragé, grâce à des efforts conjoints, la création de préconditions externes propices pour le processus de négociation entre les parties belligérantes en Afghanistan. Le groupe joue un rôle tout particulier dans les efforts internationaux pour un règlement politique de la crise afghane et, à notre avis, il a fait la preuve qu'il est le mécanisme international le plus efficace pour la consolidation des efforts des pays amis et voisins de l'Afghanistan.

La dernière réunion du groupe à Tachkent le 19 juillet de cette année a adopté la Déclaration politique sur les principes fondamentaux d'un règlement pacifique du conflit en Afghanistan et a de nouveau réaffirmé l'adhésion commune et le soutien de tous les pays membres aux activités du groupe. La réunion de Tachkent du groupe «six plus deux» et sa Déclaration politique ont fourni une base solide pour la réalisation d'un consensus régional parmi les membres du groupe, élaboré des principes communs et une approche unique à la solution du conflit afghan, et donné l'occasion aux parties afghanes de reprendre le processus de négociation.

La position du Gouvernement de la République d'Ouzbékistan quant au règlement du conflit afghan est tout à fait conforme aux dispositions de la Déclaration de Tachkent et comporte les grandes lignes suivantes : il n'y a pas de solution militaire au conflit afghan, qui ne peut être réglé que par un règlement politique, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité; les Nations Unies doivent jouer un rôle central et impartial dans les efforts internationaux pour trouver une solution pacifique au conflit afghan; une volonté ferme doit se manifester envers la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de l'Afghanistan; un gouvernement afghan multiethnique, pleinement représentatif et reposant sur une large assise doit être constitué; tout soutien militaire étranger à toutes les parties belligérantes afghanes doit cesser et l'utilisation des territoires des pays voisins à ces fins ne doit plus être autorisée.

Je voudrais signaler une fois de plus que l'escalade récente de l'action militaire en Afghanistan nous montre clairement à tous la nécessité de coordonner davantage et de renforcer les efforts internationaux. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan a proposé aux gouvernements des membres du groupe «six plus deux» de tenir une réunion de ce groupe au niveau des ministres des affaires étrangères durant le débat général de la prochaine cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale. Ce sera la deuxième réunion des ministres du groupe, en vue de poursuivre les discussions sur les moyens de trouver une solution pacifique au conflit afghan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Ouzbékistan des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en anglais*) : L'Égypte suit depuis de longs mois avec une angoisse et une inquiétude grandissantes la poursuite des affrontements militaires entre les belligérants afghans. Les récents affrontements ont conduit à une dangereuse escalade, entraînant surtout des souffrances pour la population civile, en raison des destructions et des déplacements forcés vers d'autres zones — ce que mon pays condamne fortement. L'Égypte invite donc la communauté internationale à venir en aide au peuple afghan et à oeuvrer pour mettre un terme à ses souffrances, ainsi qu'à envoyer au plus vite une assistance humanitaire aux réfugiés.

La situation de la population civile en Afghanistan est devenue une source de préoccupation permanente pour la communauté internationale, surtout depuis les allégations faisant état des techniques de la terre brûlée qu'utilise l'une des parties afghanes afin de modifier les réalités démographiques dans le pays. Si de telles allégations s'avéraient fondées, elles représenteraient un reniement et une violation grave des accords et des engagements auxquels sont tenues toutes les parties afghanes.

L'Égypte suit avec grand intérêt les discussions menées par le Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan, dans le cadre de son engagement, en tant que pays Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'oeuvrer à l'instauration de la paix et de la stabilité dans cette partie du monde. De même, l'Égypte, consciente du rôle qu'elle peut jouer en tant que pays du Moyen-Orient et touchée par ce qui se passe en Asie centrale, est déterminée à voir la

stabilité s'installer dans cette région, dont les richesses doivent pouvoir profiter à ses populations et au développement économique et social.

Un suivi très étroit de la situation en Afghanistan et de ses répercussions sur les régions avoisinantes et plus lointaines, a révélé la tendance de certains groupes de terroristes, profitant du territoire afghan et de l'absence d'autorité centrale capable ou influente, à exporter le terrorisme et à entraîner ses cadres sur le territoire. Mon pays condamne cette situation et demande également à la communauté internationale d'y remédier.

L'instauration de la stabilité et de la paix en Afghanistan aurait certainement une influence considérable sur la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde et en particulier dans la région d'Asie centrale. C'est pourquoi nous espérons que les parties afghanes et les autres forces intéressées par la situation en Afghanistan, ainsi que les pays voisins réussiront à obtenir une détente réelle de la situation, ce qui permettrait à l'Afghanistan de retrouver sa place de membre stable et actif de la communauté internationale. Il est certain que la situation serait grandement améliorée si les parties non afghanes s'abstenaient d'accorder un soutien matériel et militaire aux factions afghanes belligérantes et respectaient la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.

La première étape vers la cessation du conflit en Afghanistan est l'arrêt de la fourniture d'armes à toutes les parties au conflit. Les parties internationales qui ont une influence sur la situation en Afghanistan doivent aussi exercer de fortes pressions afin de convaincre les factions afghanes de poursuivre les négociations et le dialogue politique sous les auspices de l'ONU, en vue de parvenir à une réconciliation nationale tenant compte des intérêts de toutes les parties. Nous signalons, à cet égard, l'importance que revêt la mise en place d'un Gouvernement intérimaire élargi représentant les différentes factions, et qui jetterait les bases d'une cohabitation politique pacifique entre toutes les composantes de la société afghane.

L'Égypte appuie les efforts déployés par le groupe «six plus deux» pour résoudre la crise ainsi que la Déclaration de Tachkent publiée par le groupe le 19 juillet dernier sur les modalités de règlement du conflit, de même que le communiqué de l'Organisation de la Conférence islamique du 8 août dernier; mais elle insiste également sur l'application intégrale des résolutions sur l'Afghanistan adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

L'Égypte appelle de même toutes les parties concernées par la crise à intensifier leurs efforts pour mettre fin aux effusions de sang et au gaspillage d'énergie et de ressources en Afghanistan, et pour soulager au plus tôt les souffrances de la population civile. Elle exhorte les parties afghanes à abandonner le recours à la force, à cesser immédiatement les combats et à entamer les négociations pour un règlement final du conflit. Nous espérons à cet égard que l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi pourra reprendre son rôle positif et constructif et nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante du Turkménistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Ataeva (Turkménistan) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, remercier, par votre intermédiaire, les membres du Conseil de sécurité de nous avoir donné la possibilité d'expliquer notre position dans cette instance.

La question dont nous sommes saisis aujourd'hui revêt pour nous une importance particulière. En effet, le Turkménistan a traditionnellement entretenu avec l'Afghanistan des relations de respect et de bon voisinage exemptes de toute controverse politique.

Le conflit intérieur qui perdure en Afghanistan, résultat d'une intervention étrangère remontant à 20 ans, est ressenti avec douleur dans notre pays. Comme l'a souligné à maintes reprises le Président du Turkménistan, le peuple afghan nous est cher et nous sommes disposés à l'aider, dans la mesure de nos possibilités, à parvenir à un règlement pacifique de ce conflit.

Le Turkménistan a été et reste le seul pays à maintenir une présence permanente en Afghanistan — à savoir deux consulats, à Herat et Mazar-e-Sharif. Si la situation politique interne a changé en Afghanistan, les institutions consulaires turkmènes demeurent : ce sont elles qui permettent en effet de garantir le fonctionnement normal de la frontière — près de 900 kilomètres à desservir. Pour le Turkménistan neutre, cette frontière n'est pas une barrière mais un instrument de politique extérieure permettant d'instaurer ensemble un climat de paix, de sécurité et un partenariat mutuellement avantageux dans la région. Le Turkménistan entend poursuivre ses relations avec les Afghans, indépendamment de la position des uns et des autres. Le Turkménistan respecte les choix des Afghans eux-mêmes, surtout lorsqu'ils s'appliquent à leurs modes de vie et à leurs règles de vie.

Le Turkménistan estime que les relations qu'il entretient avec l'Afghanistan ne sont pas un privilège intergouvernemental, mais reflètent une affinité entre deux peuples et une reconnaissance mutuelle constante. L'important aujourd'hui est d'aider les Afghans à trouver l'entente et, avec le soutien actif de la communauté internationale, de se lancer dans un programme à long terme de redressement de leur pays. C'est précisément cette approche qui a été adoptée durant les deux séries de pourparlers qui ont eu lieu entre factions afghanes principales à Achgabat au début de l'année. Les premiers résultats sont apparus, des pourparlers directs ont été entamés et les premiers signes d'une possibilité d'accord ont émergé. Cependant, ce processus n'a pas fait l'objet d'une véritable évaluation. Apparemment, nous n'étions pas préparés à cet événement et diverses tentatives ont été faites, à différents niveaux et sous diverses formes, pour essayer de résoudre le problème afghan.

En l'occurrence, nous considérons que la quantité n'a pas conduit à la qualité. Il suffit qu'un processus se heurte à un obstacle pour qu'on l'abandonne et qu'on commence autre chose. Cette dispersion des efforts de la communauté internationale — passer d'une initiative à l'autre sans leur donner vraiment une chance de réussir, ou concentrer ses efforts sur une seule d'entre elles — non seulement n'a pas amélioré la situation, mais a même empiré les choses, à notre avis.

Nous sommes tous d'accord sur le rôle central que doit jouer l'Organisation dans la coordination des efforts de la communauté internationale. À cet égard, nous l'invitons à être plus active et à concentrer ses efforts sur un objectif : la reprise du dialogue direct intra-afghan, dénué de toute considération discriminatoire à l'encontre de l'une ou l'autre des parties afghanes, et surtout sans que des formules ou la présence de participants extérieurs soient imposées. Le contact permanent entre les parties au conflit, quelles que soient les circonstances et les conséquences, permet de progresser vers le règlement du conflit. Les Nations Unies rencontreront des échecs et des revers; personne n'est à l'abri de cela. Mais on ne doit pas entreprendre des efforts uniquement s'ils vont donner de bons résultats.

Nous pensons que dans les efforts déployés par les Nations Unies et par tous ceux intéressés par un règlement du conflit afghan, un rôle important devrait être joué par les pays qui assument une responsabilité toute particulière à l'égard du destin des peuples, notamment les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, les États qui sont les voisins immédiats de l'Afghanistan et les grandes puissances régionales — l'Inde, la Turquie et l'Arabie saoudite.

Pour sa part, le Turkménistan, qui entretient des relations directes constantes avec les parties au conflit afghan, est prêt à continuer de promouvoir la quête de la paix, avec l'assentiment des Afghans. Pour le Turkménistan, ce qui importe, c'est le choix que fera le peuple afghan — un peuple qui détient la sagesse, l'expérience et le courage nécessaires à toute décision, même les plus difficiles.

Nous sommes profondément affligés par les nouvelles faisant état du mauvais état de santé de M. Brahimi et nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir lui transmettre tous nos voeux de prompt rétablissement.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Haque (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous sommes heureux de vous voir présider cet important débat sur la situation en Afghanistan.

Aujourd'hui, le Conseil examine une fois de plus le triste sort de l'Afghanistan, qui a été porté à son attention pour la première fois il y a 20 ans, lorsque la nation indépendante et souveraine de l'Afghanistan a été soumise à l'occupation étrangère. Depuis lors, le peuple de l'Afghanistan a continué de subir les effets de la dévastation que lui ont infligée tout d'abord l'occupation étrangère, et ensuite le conflit civil.

Après avoir subi l'occupation étrangère pendant plus d'une décennie, le peuple afghan avait espéré qu'avec le retrait des forces étrangères de son pays, la paix reviendrait en Afghanistan, et que la communauté internationale, qui l'avait aidé à se débarrasser de la servitude étrangère, l'aiderait également à reconstruire l'infrastructure, l'économie et les vies en ruines. Malheureusement, peu après le retrait des forces étrangères, le peuple afghan s'est trouvé livré à lui-même au moment où il avait le plus besoin d'une aide, d'une assistance extérieures et d'un encouragement pour reconstruire sa société. Il en est résulté une lutte interne pour le pouvoir, qui continue à faire rage aujourd'hui encore. Le peuple de l'Afghanistan aspire à la paix. De même que tous les autres peuples du monde, il souhaite lui aussi construire sa vie, afin de pouvoir vivre dans la paix, la sécurité, l'honneur et la dignité. Malheureusement, cela n'a pas été possible à cause de la lutte qui continue d'absorber ce pays.

Aussi ardent soit son désir de se distancier des événements qui ont lieu en Afghanistan, le Pakistan ne le peut. Les 2 500 kilomètres de frontière qui séparent le Pakistan de l'Afghanistan sur un terrain extrêmement difficile ont toujours été très perméables. De nombreuses tribus sont à cheval sur les zones frontalières. Traditionnellement, il y a eu des mouvements tribaux d'Afghanistan vers le Pakistan pendant les mois d'hiver et en sens inverse pendant les mois d'été. Des millions de réfugiés afghans sont venus à pied au Pakistan après l'occupation soviétique et leurs déplacements depuis lors entre le Pakistan et l'Afghanistan ne sont généralement pas contrôlés. Le Pakistan doit faire face à cette réalité. C'est là la différence fondamentale qui existe entre notre situation et celle d'autres pays, qui, de loin, trouvent facile de donner des conseils ou d'avancer des allégations sans fondement et intéressées contre mon pays. Il n'en demeure pas moins qu'en Afghanistan, les Taliban contrôlent 90 % du territoire, y compris la capitale, Kaboul. Le Pakistan et, d'ailleurs, la communauté internationale doivent reconnaître et accepter cette réalité.

Aucun pays au monde n'a plus à gagner que le Pakistan d'un retour à la paix et à la stabilité en Afghanistan. La persistance du conflit et de l'instabilité en Afghanistan fait peser un très lourd fardeau sur le Pakistan. Près de 1,8 million de réfugiés afghans, le plus grand groupe de réfugiés au monde, continuent de vivre au Pakistan. Cet organe sait parfaitement bien le prix économique et social que le Pakistan a dû payer, ces dernières décennies, pour subvenir aux besoins essentiels des réfugiés afghans, tels que le logement, l'éducation, les installations médicales, l'eau potable, l'infrastructure, etc. Le Conseil sait également le prix que le peuple du Pakistan a payé et continue de payer en subissant les conséquences que cela a entraîné sur la qualité de leur vie et sur leur sécurité personnelle, l'impact des stupéfiants sur les jeunes du Pakistan et un certain nombre d'autres facteurs. Un Afghanistan pacifique et stable, jouissant d'une unité, d'une intégrité territoriale et d'une souveraineté intactes — tel est l'intérêt national prioritaire du Pakistan.

Le Premier Ministre du Pakistan, M. Mohammad Nawaz Sharif, est personnellement engagé dans la recherche d'une solution pacifique au conflit afghan. À cette fin, le Pakistan a pleinement soutenu les efforts des Nations Unies, du Secrétaire général et de son Envoyé spécial — auquel nous adressons nos meilleurs voeux et prières en vue d'un prompt rétablissement —, de même que les initiatives de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

Par ailleurs, le Pakistan a accueilli favorablement le processus des «six plus deux» auquel il participe activement, dans un effort commun visant à ramener une situation normale en Afghanistan. Outre que le Pakistan soutient toutes les initiatives internationales, il a également engagé plusieurs initiatives diplomatiques entre les parties de part et d'autre de la fracture afghane dans l'espoir de rapprocher leurs positions. Le dernier processus s'est achevé il y a quelques jours lorsqu'une délégation pakistanaise s'est rendue à deux reprises au Tadjikistan pour rencontrer les représentants de M. Ahmad Shah Masoud, puis à Kandahar pour rencontrer le leader des Taliban. Je voudrais insister sur le fait que les efforts bilatéraux que nous avons engagés pour promouvoir un processus de paix en Afghanistan ont pour objet de compléter et non de remplacer les efforts de l'ONU, de l'OCI et des pays membres du groupe «six plus deux».

Une paix durable en Afghanistan ne peut se faire que sur la base d'un consensus entre les parties afghanes. Toute solution au conflit afghan doit être de nature interne. L'histoire de l'Afghanistan montre que des solutions extérieures ne sauraient être imposées au peuple farouchement indépendant de l'Afghanistan. La communauté internationale sait très bien que, tout au long de leur histoire, les Afghans n'ont jamais accepté de domination extérieure pas plus que d'injonction étrangère, quel que soit la puissance ou le prestige des puissances étrangères. C'est vrai aujourd'hui encore. Le Pakistan comprend cette réalité et il n'a aucune intention de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan pas plus qu'il n'entretient d'illusions sur la capacité qu'il pourrait avoir de contrôler ou de modifier le cours des choses en Afghanistan. Ce serait folie pour quelque pays que ce soit que de chercher à contrôler la destinée du peuple afghan.

Le Pakistan n'apporte aucun soutien à aucune partie en Afghanistan. Nous savons cependant que certains pays du voisinage et au-delà le font par divers moyens, notamment en fournissant des experts stratégiques, du matériel militaire et même des mines terrestres. Ils le font pour des raisons qui sont manifestes et qui sont bien connues de la communauté internationale. Cela étant, je ne m'étendrai pas sur ce sujet. Nous conseillons à ces pays de s'abstenir de poursuivre de tels efforts qui ne peuvent que prolonger l'agonie du peuple afghan et ne sauraient réussir à promouvoir les intérêts qu'ils croient être les leurs.

La communauté internationale doit être ouverte à l'égard des deux parties afghanes et continuer de les encourager à adopter la paix par la constitution d'un gouvernement multiethnique à base large en Afghanistan. Afin de promouvoir le dialogue entre les parties afghanes, il est absolument nécessaire que toute ingérence extérieure cesse.

L'aspect le plus flagrant de cette ingérence est la fourniture de matériel militaire qui continue d'attiser les flammes du conflit en Afghanistan.

Nous sommes d'accord avec la proposition chinoise formulée aujourd'hui au Conseil de sécurité concernant un embargo sur les armes à l'Afghanistan. Nous avons également proposé dans le passé l'imposition d'un embargo sur les armes, un embargo véritable applicable à l'ensemble de l'Afghanistan. Nous pensons que cette proposition mérite d'être examinée sérieusement par le Conseil de sécurité vu que nous aurions là le seul moyen de restreindre la possibilité qu'ont les factions afghanes de se livrer bataille.

Un tel embargo doit également s'accompagner d'un programme international global de reconstruction de l'Afghanistan et d'aide aux réfugiés. L'Afghanistan a été totalement dévasté par la guerre. Il n'a ni infrastructure, ni routes, ni moyens de télécommunications, ni réseau énergétique. Son agriculture est presque inexistante. Nous pensons que des programmes de reconstruction et de remise en état offriront un encouragement puissant à la paix en Afghanistan étant donné que le peuple afghan pourra par lui-même constater les bénéfices tangibles de la paix et de la stabilité.

Toute politique visant à blâmer ou isoler une ou plusieurs factions afghanes ne peut qu'attiser les flammes de la guerre dans une situation déjà instable. La communauté internationale ne doit pas être perçue comme prenant partie dans ce conflit. On pourrait soutenir que les Taliban estiment être traités injustement par la communauté internationale. En dépit du fait qu'ils contrôlent 90 % du territoire, y compris la capitale, et qu'ils ont réussi à rétablir l'ordre dans les zones sous leur contrôle, la communauté internationale et l'ONU continuent de reconnaître une autre faction en Afghanistan comme étant le gouvernement légitime. Les Taliban auraient raison de s'interroger sur les critères selon lesquels la légitimité et la reconnaissance internationale sont conférées par l'ONU. Le Conseil de sécurité devrait, à notre avis, donner aux Taliban des chances égales d'être entendus par cette instance.

Nous avons entendu parler d'initiatives tendant à imposer des sanctions au nom du Conseil de sécurité contre les Taliban. Nous sommes fermement convaincus que des sanctions seraient contre-productives. Elles engendreraient un sentiment d'injustice, ce qui renforcerait les sentiments extrémistes. Des sanctions appauvriraient en outre le peuple afghan sans pour autant conduire à un changement appréciable de la situation politique de ce pays. C'est par l'ouverture et non par l'isolement que la communauté internationale pourra espérer ramener la paix en Afghanistan. Il est donc nécessaire que les mesures coercitives soient suspendues et que les efforts de paix soient renforcés.

La récente réunion du groupe «six plus deux» a été un événement important. C'est la première fois que les deux principales parties afghanes ont rencontré ce groupe. La réunion de Tachkent a marqué le commencement d'un processus qui vise à réunir les deux principales factions afghanes dans le cadre du processus de dialogue. Le Pakistan souscrit pleinement aux décisions adoptées par le groupe «six plus deux» et pense que le groupe doit continuer et intensifier ses efforts louables.

La reprise des hostilités immédiatement après la réunion du groupe «six plus deux» a été en fait extrêmement regrettable. Nous ne pensons pas que la question afghane puisse être résolue par l'affrontement. Nous sommes déçus par la reprise du conflit car c'est après de grands efforts de notre part que les Taliban ont accepté de participer à la réunion, malgré les réserves qu'ils avaient. La position des Taliban est que la dernière série d'hostilités a commencé à l'initiative des forces d'Ahmad Shah Masoud, qui ont tiré des roquettes sur l'aéroport de Kaboul immédiatement après la réunion. Le Pakistan ne souhaite pas engager une polémique vaine sur la question de savoir qui a tiré le premier. Nous regrettons à la fois la poursuite du conflit et ses conséquences pour les civils comme leur déplacement volontaire ou forcé.

Ayant accueilli des millions de réfugiés afghans pendant deux décennies, nous ne sommes que trop conscients du sort des personnes déplacées. Nous condamnons également le terrorisme quels qu'en soient les auteurs et quelles qu'en soient les formes et manifestations. Nous avons été victimes d'un terrorisme d'État à travers notre frontière orientale, et nous ne sommes que trop conscients de la nécessité d'éradiquer cette menace dans le monde.

Le Pakistan, et le Conseil j'en suis persuadé, n'a pas de leçons à recevoir en matière de comportement civilisé de la part de ceux qui infligent la pire des oppressions et le terrorisme d'État à des populations qu'ils administrent illégalement.

À la suite des combats qui ont récemment éclaté en Afghanistan, on a prétendu que des ressortissants pakistanais avaient participé aux combats, ce qui est brandi comme la preuve de la participation du Pakistan au conflit. Il s'agit d'une allégation fallacieuse et malicieuse que le Pakistan réfute. Il est possible et probable qu'en raison de la perméabilité de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan, de jeunes réfugiés afghans aient pu retourner en Afghanistan et

participer aux combats pour soutenir l'un ou l'autre groupe. On ne saurait attendre du Pakistan qu'il force les réfugiés afghans à rester au Pakistan s'ils souhaitent retourner volontairement en Afghanistan. Un grand nombre de ces réfugiés ont été élevés au Pakistan depuis 20 ans et pourraient fort bien être pris pour des Pakistanais. Cependant, ils ne sauraient être considérés comme des Pakistanais simplement parce qu'ils sont restés au Pakistan comme réfugiés. Il est également du domaine du possible que certains Pakistanais aient pu, par eux-mêmes, traversé la frontière qui nous sépare de l'Afghanistan. À l'évidence, l'on ne saurait accuser le Pakistan de participer au conflit sur la base de ces arguments indéfendables.

Le débat sur l'Afghanistan intervient à un moment opportun. Nous espérons que le Conseil de sécurité continuera à encourager la promotion d'une paix durable et juste en Afghanistan. La paix et la stabilité reviendront en Afghanistan, non pas en recourant aux menaces de sanctions et de mesures punitives, mais par le biais du dialogue, de la reconstruction du pays dévasté, du relèvement de son peuple et de la constitution d'un gouvernement multiethnique grâce au processus de dialogue intra-afghan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Pakistan des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est M. Mokhtar Lamani, Observateur permanent de l'Organisation de la Conférence islamique auprès de l'Organisation des Nations Unies, auquel le Conseil a adressé une invitation en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Lamani (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, j'aimerais vous remercier sincèrement de nous avoir permis d'intervenir dans ce débat.

Après avoir écouté le rapport complet et détaillé présenté ce matin par M. Prendergast, nous ressentons une grande tristesse devant les souffrances du peuple afghan, qui vit une situation difficile en raison de l'escalade et de la poursuite des combats entre les parties belligérantes — combats qui entraînent dégradation des conditions de vie, pertes en vies humaines, destructions de biens, misère, pauvreté et famine sévissant partout en Afghanistan, en plus des déplacements forcés massifs, violations des droits de l'homme et discrimination contre le femmes.

La Conférence du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Conférence islamique, tenue du 28 juin au 1er juillet 1999 à Ouagadougou, au Burkina Faso, a réaffirmé qu'il n'existait pas de solution militaire à la crise afghane. Au paragraphe 4 de sa résolution 26/11 S, au paragraphe 4, le Conseil a invité les parties afghanes à s'abstenir de recourir à la force et à retrouver le chemin du dialogue. Au paragraphe 2 de sa même résolution, il a souligné l'importance de reprendre les négociations sans tarder et sans conditions préalables sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) en vue d'établir un gouvernement représentatif et multiethnique reposant sur une large assise.

La poursuite de la guerre et l'escalade des combats sont sans doute alimentées par la fourniture d'armes et d'équipement militaire aux parties belligérantes. L'ONU et l'OCI ont réaffirmé, dans plusieurs résolutions, la nécessité d'arrêter le flux d'armes en Afghanistan et de s'abstenir d'intervenir dans la situation interne en Afghanistan.

Par ailleurs, la conférence de Ouagadougou a réaffirmé l'importance qu'il y a à respecter le principe de la non-ingérence en Afghanistan et que la responsabilité principale d'un règlement pacifique incombe au peuple afghan lui-même.

Néanmoins, la crise, qui est caractérisée par l'insécurité et l'instabilité ainsi que la culture croissante des drogues et leur exportation, est devenue une source de grave préoccupation pour la communauté internationale.

J'aimerais réaffirmer qu'il est important d'appuyer les initiatives favorisant la solution politique. L'OCI et son Secrétaire général sont disposés à appuyer tout effort en vue de mettre fin à cette tragédie. Nous attendons avec intérêt le jour où régneront l'harmonie, la réconciliation et l'unité afin que le peuple afghan puisse mettre en valeur ses ressources et consacrer ses énergies à la reconstruction du pays et à son développement économique et social. J'ai eu l'honneur de l'accompagner au cours de l'une de ses missions. Puisse Dieu lui accorder une bonne santé et un prompt rétablissement.

Sortir l'Afghanistan de cette crise ne sera pas facile et exigera le respect préalable des engagements pris aux niveaux local, régional et international, ainsi que de toutes les résolutions sur la question.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Je voudrais remercier tous ceux qui

ont participé à cet important débat de leurs très utiles contributions pour l'examen futur de cette question par le Conseil.

Au nom des membres du Conseil, je prie le Secrétariat de transmettre nos meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement à M. Lakhdar Brahimi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

La séance est levée à 17 h 55.